



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 01.12.2023

Publications supplémentaires: KABVD 01.12.2023

Visible par le public jusqu'au: 01.12.2028

Numéro de publication: KK04-0000038268

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire CREATEK PLÂTRERIE PEINTURE SÀRL

Débiteurs:

CREATEK PLÂTRERIE PEINTURE SÀRL

CHE-145.599.976

Route de Lausanne 86

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 21.12.2023

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 11.12.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Remarques:

Des biens portés à l'inventaire font l'objet de revendication en propriété de tiers. Le délai pour contester la revendication et requérir la cession des droits de la masse est de 20 jours dès la présente publication, soit le 21.12.2023.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

021/316.65.15